

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 32 (1924)

Heft: 12

Artikel: L'Avenir de la Croix-Rouge

Autor: Viola, Wilhelm

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-974213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eine Anerkennung.

Wie unsere Leser wissen, pflegt das Rote Kreuz an bedürftige Soldaten in Rekrutenschulen Leibwäsche abzugeben. Diese Tätigkeit wurde aus der Mobilisationszeit herübergenommen und wird so lange dauern, als noch Vorräte vorhanden sind. Uebrigens wird die Zeit wohl kommen, wo wir an die Beschaffung neuer Bekleidungsstücke herangehen müssen. Diese Geschenke werden von den Truppen in sehr verschiedener Weise aufgefaßt. Von den einen wird diese Tätigkeit als selbstverständliche Pflicht des Roten Kreuzes angesehen, von andern gebührend anerkannt und von Dritten manchmal sogar mit finanziellen Beiträgen verdankt. So wirkt es sicherlich als eine schöne Aufmunterung, daß wir kürzlich von der Mitrailleur-Rekrutenschule III/3 aus Dankbarkeit die Summe von Fr. 300 erhielten, die nun wieder in Leibwäsche für andere bedürftige Soldaten verwendet werden sollen. Wir möchten auch an dieser Stelle dem Kompanie-Kommandanten für das Verständnis danken, das er dem Roten Kreuz gegenüber gezeigt hat.

J.

L'Avenir de la Croix-Rouge.

Par le Dr Wilhelm Viola

Directeur de la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse.

Un problème d'une extrême gravité — puisqu'il s'agit, en quelque sorte, de l'existence même de plusieurs Sociétés de Croix-Rouge — s'impose actuellement à notre attention. Il peut s'énoncer comme suit: une société ne durera pas, elle n'existera que d'une façon purement théorique, si elle n'est pas basée sur un nombre important de membres. Ce fait s'explique par des raisons d'ordre à la fois moral et financier.

Il faut reconnaître que la situation matérielle de toute Société de la Croix-Rouge est constituée par ses revenus annuels. Aucune Croix-Rouge ne peut faire face aux dépenses occasionnées par ses œuvres avec les dons qu'elle reçoit du dehors. Des circonstances spéciales, une guerre, par exemple, peuvent l'amener à en solliciter mais elle ne saurait y compter en temps normal. En d'autres termes, une Croix-Rouge qui ne possède pas un nombre suffisant de membres payant régulièrement leurs cotisations, est fatalement condamnée à disparaître.

Les multiples activités de la Croix-Rouge américaine n'auraient certainement pas pu prendre une extension aussi grande si cette Société n'avait eu à sa disposition que des donations occasionnelles. Les résultats acquis sont dûs aux contributions régulièrement versées par trois ou quatre millions de membres. Ce sont également les 300,000 souscripteurs de la Croix-Rouge tchécoslovaque qui permettent à cette Société de réaliser son vaste programme. Nous devons donc arriver à ce que, dans chaque pays, un pourcentage toujours plus élevé d'hommes et de femmes s'enrôlent dans la Croix-Rouge. La grande majorité des citoyens doivent être de la Croix-Rouge pour que cette Société devienne une institution véritablement nationale; c'est là une condition essentielle si l'on veut que la Croix-Rouge soit autre chose qu'un groupement restreint, à rendement limité.

Au point de vue financier, l'avenir appartient sans contredit à un organisme fondé sur l'intérêt que lui porte l'ensemble de la population, mais il y a plus: la personne qui paie chaque année une cotisation, si minime soit-elle, ne se désintéresse jamais complètement du but auquel son argent est destiné.

Des possibilités exceptionnelles s'offrent

aujourd'hui à la Croix-Rouge; elle peut devenir le faisceau national qui unira toutes les bonnes volontés; elle peut grouper toutes les institutions ayant un but philanthropique, elle peut être enfin le *Clearing House* de toute l'action sociale d'un pays. Si nous négligeons une semblable occasion, attendons-nous à voir surgir, dans un pays ou dans l'autre, demain peut-être, aujourd'hui même, un autre organisme moins universel, sans doute, que la Croix-Rouge et ne s'élevant pas, comme elle, au-dessus de toutes les considérations de partis, mais qui la supplantera néanmoins. C'est pourquoi la nécessité d'une Croix-Rouge vivante, active et populaire s'impose à cette heure dans tous les pays. Rien, en effet, ne saurait remplacer le nom et le symbole de la Croix-Rouge, aucune création nouvelle n'aurait pareille efficacité contre la souffrance.

Si, actuellement, nous interrogeons un passant, dans n'importe quelle ville d'Europe, au sujet de la Croix-Rouge, il ne manquerait pas de s'écrier: « La Croix-Rouge? N'a-t-elle pas cessé d'exister avec l'armistice? N'est-elle pas, en quelque sorte, synonyme de guerre et de militarisme? »

Pour démolir ces malentendus néfastes, nous devons faciliter au peuple l'entrée dans la Croix-Rouge. Dans ce domaine, le *Freiwillige Rettungsgesellschaft*, dont la fondation, à Vienne, remonte à un certain nombre d'années déjà, pourrait servir d'exemple à d'autres institutions. En 1918, la *Freiwillige Rettungsgesellschaft*, qui n'avait jamais compté un très grand nombre d'adhérents, dut envisager sa dissolution, les quelques membres restants ne possédant pas les ressources nécessaires pour assurer son existence. On décida de faire une intense campagne de propagande; tous les partis politiques s'y intéressèrent, des milliers de membres s'enrôlèrent et la Société dispose aujourd'hui

d'hui de revenus annuels suffisants. Naturellement, les dons exceptionnels provenant de particuliers ou d'associations n'en sont pas moins toujours bien accueillis.

Un recrutement étendu signifie autre chose encore. Il indique — et la valeur de cette considération égale peut-être celle des avantages financiers — que des centaines de milliers de personnes; des millions dans certains pays, soutiennent la Croix-Rouge en lui conférant une autorité morale qui doit inciter les gouvernements à seconder plus énergiquement les efforts de la Croix-Rouge. Dans bien des pays, la Société de la Croix-Rouge est simplement une sorte de club ou tout au plus une association bénévole restreinte et ne possédant que de rares contributeurs en dehors des membres du Comité. La Croix-Rouge ne peut aspirer à demeurer un secret jalousement gardé par quelques initiés; elle ne peut souhaiter non plus de se rendre inaccessible aux masses populaires. Sa mission doit être largement humaine.

On ne saurait concevoir de plus belle tâche pour la Croix-Rouge, au cours des années qui vont suivre, que de gagner la confiance et la coopération des peuples. La marche à suivre est extrêmement simple: une propagande fervente et digne, par la voie de la presse de tous les partis. Est-il besoin de rappeler qu'une propagande orientée dans un sens unique ou soumise à une influence politique quelconque serait absolument contraire à l'idéal de la Croix-Rouge? Ajoutez à cela l'organisation de réunions de propagande, de conférences accompagnées de projections cinématographiques, la diffusion d'affiches, de brochures, de tracts, etc.

Insistons sur ce point, car il pose une question des plus sérieuses: la Croix-Rouge pourra-t-elle persévérer dans la voie où elle s'est engagée et demeurer

en groupe exclusif? Quand bien même, elle se composerait seulement de l'élite intellectuelle et morale de chaque pays, doit-elle se confiner dans un splendide isolement, rester en marge des temps actuels? Pour tous ceux qui aiment la Croix-Rouge, la réponse est évidente.

Des exemples, tels que la « Trêve de la Croix-Rouge », en Tschécoslovaquie et en Yougoslavie, ou la campagne annuelle de recrutement aux Etats-Unis, pendant lesquelles toute la vie publique est pour ainsi dire placée sous l'emblème de la Croix-Rouge, nous encourage à penser que l'idée de la Croix-Rouge tend à se développer dans un sens véritablement démocratique. Alors, tous les problèmes si difficiles, à la solution desquels travaille la Croix-Rouge, se résoudront d'eux-mêmes: l'enseignement de l'hygiène, les secours internationaux et, avant tout — idéal suprême de la Croix-Rouge — la compréhension et la paix entre tous les peuples, dont la réalisation exige non de vaines paroles, mais des actes simples et silencieux.

Grouper des millions d'hommes et de femmes autour du drapeau de la Croix-Rouge ne rendra pas seulement la solution de tous ces problèmes plus aisée, ce sera la *Solution*.

Les groupements restreints ont leur utilité dans les débuts d'une organisation, mais des milliers d'expériences nous ont appris que, pour que l'initiative acquière un caractère permanent, la nation tout entière doit y être intéressée.

(Vers la santé, n° 7, 1924.)

La lèpre.

La lèpre — maladie actuellement très rare et très peu connue en Europe —

est une affection infectieuse, et par conséquent, contagieuse.

Vers la fin du siècle dernier, son microbe a été découvert; c'est le bacille de Hansen, qui, vu sous le microscope, ressemble au bacille de la tuberculose dont il a la forme en bâtonnet.

Comment se fait la contagion? On ne le sait pas exactement. On affirme qu'elle a lieu par contact, soit directement d'homme lépreux à homme sain, soit par l'intermédiaire de vêtements, d'objets de pansements, d'ustensiles communs, peut-être aussi par les mouches.

Quand un individu a été contaminé — ce qui, pour les européens est rare, sauf dans les pays tropicaux où la lèpre est endémique — les signes de l'infection ne se manifestent pas tout de suite. La maladie apparaît souvent beaucoup plus tard, et parfois cette période de latence peut être de 10 ou de 20 ans. Pendant tout ce temps, l'infecté peut se sentir en parfaite santé; plus souvent il aura, de temps à autre, des crises de fièvre ou encore des douleurs dans les articulations ainsi que des démangeaisons cutanées.

Lorsque la lèpre se déclare, la peau du malade présente des taches foncées qui ont ceci de particulier qu'à leurs surfaces la peau devient insensible. Puis apparaissent les tumeurs dermiques. Celles-ci deviennent de plus en plus nombreuses de sorte que le malade prend un aspect monstrueux. Dans la suite ces tumeurs — appelées lépromes — ont une tendance à l'ulcération; elles se ramollissent, s'ouvrent, le pus s'en échappe, et ces ulcères répandent une odeur infecte. Toutes les parties du corps peuvent en être atteintes, mais c'est le cas principalement des extrémités et de la face. Les mains et les pieds sont complètement déformés, les ravages sont particulièrement horribles sur la figure où on peut les comparer à ceux du lupus.